

FONDS DE RECONSTRUCTION D'HAÏTI
Rapport Trimestriel Octobre – Décembre 2016

Titre du Projet:	UNDG/HRF – 6 : Plan de Prévention Séisme Grand Nord d'Haïti http://mdtf.undp.org/factsheet/project/00079112				
Entité Partenaire :	Nations Unies	Numéro de la Note Conceptuelle de la CIRH:	CN000408		
Objectif de Développement du Projet:	L'objectif général de ce projet est de réduire la vulnérabilité des départements du Nord-Est, Nord, et Nord-Ouest face à la menace sismique en renforçant la résilience des populations dans le but de minimiser les pertes en vies humaines et économiques lors d'événements futurs.				
Secteur du PARDH¹:	Réduction des Risques	Secteur de la CIRH:	N/A		
Agence(s) en Charge²:	PNUD (partenaire gouvernemental principal : Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales)				
Coût Total du Projet (US\$ millions):	USD 9.96 million	Montant Total Approuvé de Subvention du FRH (US\$ millions):	USD 9.96 million	Montant Total des Fonds du FRH transférés à l'Entité Partenaire (US\$ millions):	USD 9.96 million
Autres Bailleurs de Fonds (indiquer le montant par bailleur):	N/A				
Fonds du Projet décaissés (US\$ millions):	USD 9, 144,266.69	Pourcentage du Décaissement par rapport au coût total du projet:	92.80 %		
Fonds du FRH décaissés (US\$ millions):	USD 9, 144,266.69	Pourcentage des fonds du FRH décaissés par rapport au montant approuvé de la subvention du FRH³:	92.80 %		
Date d'Approbation Finale du CP du FRH:	26 Mai 2011	Date Effective du Projet⁴:	9 Juin 2011		
Durée Prévue du Projet:	3 ans	Date de Clôture Envisagée du Projet :	30 Septembre 2017 (selon la demande d'extension)		

¹ Plan d'Action pour le Relèvement et le Développement d'Haïti.

² Agence or Agences qui est/sont le(s) bénéficiaire(s) direct(s) de l'Entité Partenaire et qui est/sont responsable(s) de la supervision de la mise en œuvre du projet.

³Ce pourcentage inclut les frais de 1% de l'agent administratif, en sus des fonds décaissés.

⁴ Date de réalisation de toutes les conditions d'efficacité du projet et du début de la mise en œuvre des activités de projet.

Agence assurant la Mise en Œuvre:	Type d'Organisation (Locale/ONG Internationale, Agence Gouvernementale, etc.):	Financement total du projet acheminé par le biais de l'Agence assurant la Mise en Œuvre (Budgétisé ou Réel):
* BRGM : Bureau de Recherches Géologiques et Minières (France) * Bureau des Mines et de l'Énergie (BME) (Haïti) et Laboratoire National du Bâtiment et des Travaux Publics (LNBTP) * Miyamoto Internationale	* Institut de Recherche (Français) * Gouvernement d'Haïti	USD 1.1million
MENFP: Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle	Ministère (Haïti)	(Avril 2015)
MICT : Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales	Ministère (Haïti)	A confirmer
MTPTC : Ministère des Travaux Publics, Transports et Communications (Laboratoire Nationale du Bâtiment et de Travaux Publics (LNBTP) ; Bureau des Mines et de l'Énergie (BME) (Haïti))	Ministère (Haïti)	Payer par BRGM
Délégations des Grandes Villes du Nord	Institutions nationales	
CNIGS: Centre National d'Information Géo Spatiale	Institution nationale (Haïti)	
	Secteur Privé	A confirmer

Indicateurs Quantitatifs de Résultats (y compris le but):	Progrès:	Pourcentage de ce qui a été planifié:
Pilier I. Approfondir la connaissance sur la menace sismique		
Activité 1.1. Rendre les rapports et toute la cartographie du micro zonage accessibles à tous.	Les rapports narratifs, les documents synthétiques (livrets), la cartographie des résultats du micro zonage sismique sur les 3 départements sont finalisés. La diffusion de ces documents est en cours auprès des différents partenaires du projet afin de encourager l'appropriation et la valorisation avec des applications sur le terrain. Les actions de vulgarisation des résultats continueront jusqu'à la fin du projet ; une extension a été obtenue lors du comité de pilotage national de décembre	99%

Indicateurs Quantitatifs de Résultats (y compris le but):	Progrès:	Pourcentage de ce qui a été planifié:
	2016 – la nouvelle date de fin du projet et le 30 Septembre 2017.	
Pilier 2. Concerter, coopérer et communiquer sur les risques sismiques et les solutions pour y adapter		
Activité 2.1. <i>Stratégie de mise en place pour la continuité des activités de formation dans les écoles</i>	Intégrer la gestion des risques et désastres dans le curriculum scolaire haïtien est l'une des priorités du projet. Une initiative allant en ce sens a été engagée et l'on avait retenu l'expertise de l'UNESCO en compagnie des différentes entités étatiques du Ministère de l'Éducation Nationale spécialisées en la matière pour conduire cette étude. Aujourd'hui, nous sommes en possession des manuels destinés aux directeurs des écoles et aux enseignants, ils ont été testés dans un groupe pilote d'écoles du grand nord. La phase suivante est la validation du contenu technique de la part de la direction de la protection civile. Dans la même lignée, on retient les demandes de plusieurs établissements pour continuer les actions de éducation/sensibilisation relatives à la gestion de risque de désastre.	95%
Activité 2.2. Au niveau régional <i>Sensibilisation du publique</i>	Les plans de contingence sismique sont testés, revus, corrigés et remis à la Direction de la Protection Civile aux fins de diffusion. La sensibilisation sur la vulnérabilité du Grand Nord face au risque sismique continue encore à faire son chemin et l'on accorde une importance capitale quant à la mise en place des actions visant à maintenir la population attentive et informée. Actuellement, des actions sont en train d'être menées en collaboration avec des responsables de la Direction de la Protection Civile en vue de toucher le plus grand nombre de gens possible à travers la presse et les comités locaux de protection civile.	98%
Activité 2.3 Au niveau des trois (3) départements Participation du Projet aux actions de concertation pour la réduction du risque sismique.	Dans le cadre de la mise en action des activités du projet, il est prévu de mettre à la disposition d'un document de référence permettant la vulgarisation des contenus de tous les travaux réalisés. Des documents qui sont des supports ont été distribués à chaque fois aux différents acteurs de manière à permettre à plus d'un d'acquérir les connaissances nécessaires.	95%
Pilier 3. Evaluation du bâti existant et Formation de la chaîne de construction.		
Activités 3.1 <i>Vulgarisation des méthodes pour la réalisation de bonne construction en compagnie du MTPTC et la DPC</i>	Pour arriver à ce changement de comportement tant souhaité dans le domaine de la construction, l'accompagnement des entités chargés de faire respecter les règles du jeu est important. C'est dans ce sens que le projet continu encore à travailler avec le MTPTC dans un souci constant de toucher le secteur dans toutes ses composantes. Avec cette activité, tous les maçons formés deviennent des cibles pour les entrepreneurs qui les sollicitent pour la mise en œuvre des travaux de construction.	80%

Indicateurs Quantitatifs de Résultats (y compris le but):	Progrès:	Pourcentage de ce qui a été planifié:
Activités 3.2 Renforcement des bâtiments	En cohérence avec le plan d'exécution du projet, un contrat a été signé avec la firme BRGM pour la réalisation des diagnostics approfondies sur les trois bâtiments retenus (choisis par les autorités des trois départements du Grand Nord) pour le renforcement structurel. La phase suivante sera le lancement d'un appel d'offres pour le la réalisation des travaux de renforcement des 3 bâtiments.	87%
Pilier 4. Renforcer les capacités locales		
Activité 4.1. Au niveau régional Au niveau régional, continuité des activités sur les plans de contingence	La Direction de la Protection Civile est l'entité étatique retenue pour donner le feu vert pour la distribution des documents. Pour les plans de contingence, tout est fin prêt et on attend que le signal pour procéder à sa distribution aux différents partenaires qui en font la demande aux fins de son application.	98%

Réalisations qualitatives par rapport aux résultats attendus⁵:

Les principales réalisations pendant cette période sont :

- Les autorités et les parties responsables ont donné leur appréciation pour le travail réalisé sur l'évaluation du bâti et les scénarios de perte. Les plans de contingence sont revus, corrigés selon les recommandations des membres de la Direction de la Protection Civile. Tous ces documents sont aujourd'hui prêts et utilisables
- La signature du contrat avec la firme qui doit faire les études approfondies des bâtiments à renforcer et le choix fait par les autorités locales sur les bâtiments qu'on doit effectivement retenir pour ce travail.
- Réalisation du 4^{ème} comité de pilotage qui s'est soldé par une extension d'environ neuf mois du projet, le temps pour prendre les initiatives qui vont permettre de renforcer les trois lycées retenus par les autorités locales.

Défis et autres commentaires⁶:

Les défis les plus importants sont les suivants :

- Conjuguer tous les efforts en vue d'arriver à tout finaliser en fonction du nouveau délai accordé par le comité de pilotage national soit le 30 Septembre 2017.
- Faire de ce projet un instrument de référence au regard des défis à relever dans le Grand Nord et ailleurs malgré les embûches et autres défis de taille auxquels nous avons fait face durant toute la période.

⁵ Inclut (i) réalisations qualitatives (ii) étapes clés (actuelles ou futures) et (iii) tout changement significatif dans les composantes du projet ou les réallocations budgétaires.

⁶ Tel qu'applicable inclut (i) les raisons des délais accusés pour le projet, (ii) les challenges de la mise en œuvre, (iii) statut du financement (écarts de financement, nouvelles sources de financement, ou changements aux contributions initiales), et (iv) toute autre information pertinente.